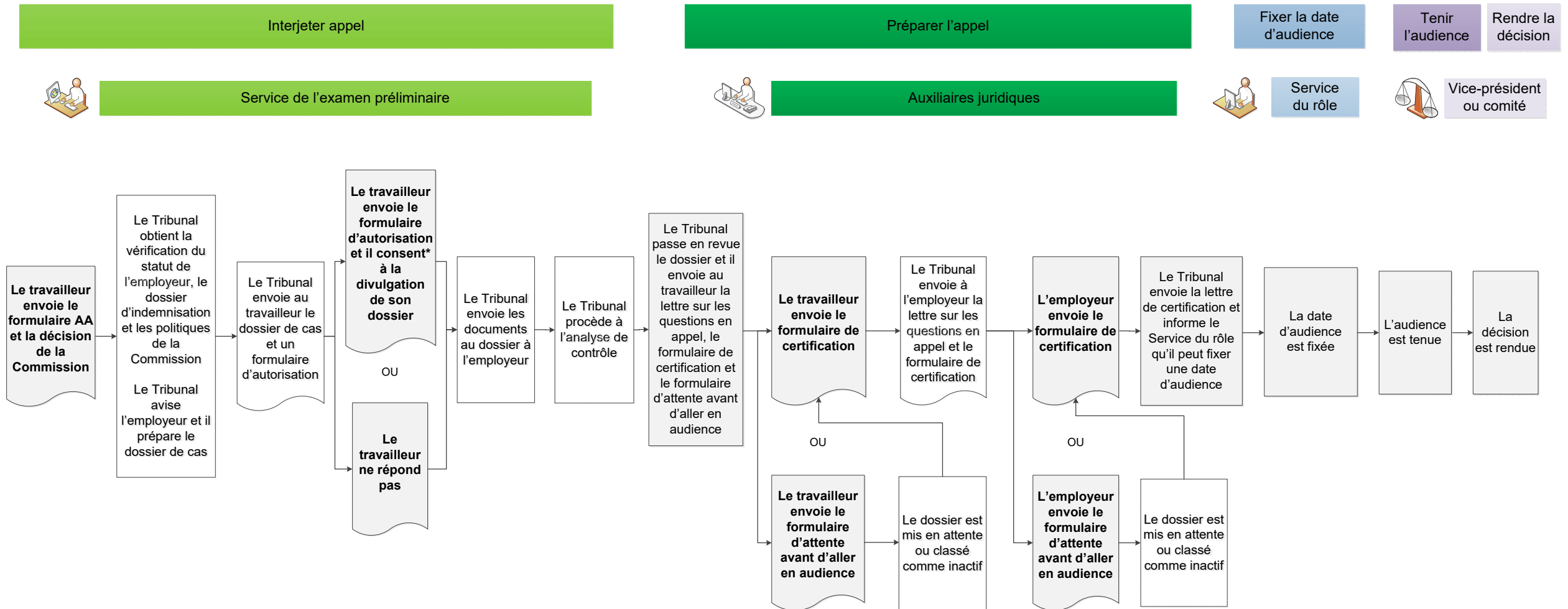


# Nouveau processus préparatoire à l'audience

Le diagramme ci-dessous présente les étapes du processus dans le cadre de l'appel d'un travailleur instruit par voie d'audience dont l'employeur participe.



\* Si le travailleur ne consent pas à la divulgation du dossier, l'appel doit suivre un processus d'objection distinct.